

La lettre des salariés intérimaires de Manpower



N°240

Juin 2022

ENTRENOUS

# #EntreNous

## En mission, restez vigilants !

- ▶ Formez-vous aux bons réflexes sécurité sur Manpower Training
- ▶ Attention aux fortes chaleurs
- ▶ Les risques routiers
- ▶ Les risques liés aux addictions
- ▶ Les risques psychosociaux
- ▶ Manpower s'engage pour votre mobilité
- ▶ Carte Ticket Restaurant®
- ▶ Les 72h de la Banque-Assurance
- ▶ Restons connectés





# EN MISSION, VOTRE SÉCURITÉ EST NOTRE PRIORITÉ !



Suivez nos conseils pour anticiper les risques



## FORMEZ-VOUS AUX BONS RÉFLEXES SÉCURITÉ SUR MANPOWER TRAINING



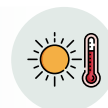
Quels que soient votre métier et votre secteur d'activité, **découvrez les fondamentaux et les bonnes pratiques en matière de prévention santé-sécurité** : gestes de premiers secours, sensibilisation au risque routier en véhicule léger et en deux roues, cybersécurité, manutention manuelle et ses impacts sur le corps...

Le 14 avril 2022, Manpower Training a reçu le **2<sup>ème</sup> prix du meilleur Hub de la Formation**, à l'occasion de l'Open Education Night.



Bravo à toutes les équipes !

## ATTENTION AUX FORTES CHALEURS !



En cas de canicule, surveillez l'apparition des 1<sup>ers</sup> symptômes du coup de chaleur dont les conséquences peuvent être graves : crampes, nausées, maux de tête et de ventre, vertiges...

En cas de forte fièvre, de soif accentuée, de sueurs abondantes, de pouls rapide et fort ou d'étourdissements, alertez immédiatement les secours.

### LES BONS RÉFLEXES :

- **Buvez beaucoup d'eau**, régulièrement et même si vous n'avez pas soif.
- **Protégez-vous la tête** du soleil.
- Portez des **vêtements légers, clairs et en coton** pour absorber l'humidité.
- **Réduisez vos efforts physiques** : utilisez les aides mécaniques à la manutention.
- Ne consommez **pas d'alcool**.
- Faites des **pauses à l'ombre** ou dans une pièce climatisée.



Fiche sur les fortes chaleurs



Formez-vous aux bons réflexes sécurité sur Manpower Training



Attention aux fortes chaleurs



Les risques routiers



Les risques liés aux addictions



Les risques psychosociaux



Manpower s'engage pour votre mobilité



Carte Ticket Restaurant®



Les 72h de la Banque-Assurance



Restons connectés



Suivez nos conseils pour anticiper les risques



Manpower®

## LES RISQUES ROUTIERS



En France, la **route est la 1<sup>ère</sup> cause de décès au travail.**

En 2020, 356 personnes sont décédées et 49 828 ont été blessées lors d'un trajet professionnel.

### POUR ÉVITER LES ACCIDENTS :

- **Repérez votre itinéraire** et partez suffisamment à l'avance le 1<sup>er</sup> jour.
- **Dormez suffisamment**, entre 7 et 8 heures par nuit.
- **Respectez les vitesses autorisées**, quitte à arriver en retard, mais en vie !



**Fiche sur les risques routiers**

## LES RISQUES LIÉS AUX ADDICTIONS



Les drogues et l'alcool sont responsables de plus de 20% des accidents du travail : si elle peut paraître banale, voire festive, **la consommation de ces produits entraîne une perte de vigilance, un excès de confiance en soi voire un déni du risque et de l'agressivité.**

Certains médicaments peuvent aussi avoir ces effets, lisez bien la notice. Soyez responsables, protégez votre sécurité et celle de vos collègues en ne consommant ni alcool ni drogues avant et pendant votre travail.

## LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)



Stress, incivilités, harcèlement, violences... Les RPS sont nombreux et peuvent se traduire par un sentiment de mal-être au travail, par de l'épuisement professionnel ou une souffrance mentale et/ou physique.

### SACHEZ REPÉRER LES SIGNAUX D'ALERTE :

- **Irritabilité, tristesse, agressivité, angoisse...** la personne peut se mettre à pleurer et se replier sur elle-même.
- Baisse de concentration, **erreurs/oublis fréquents.**
- Multiplication des **petits soucis de santé** (maux de tête, douleurs, insomnies, palpitations...).
- Consommation de **stimulants pour "tenir le coup"** : médicaments, café, voire tabac, alcool, drogues...
- **Modification du comportement alimentaire** : fringales ou au contraire perte d'appétit.

**Après un accident du travail, un accompagnement psychologique, gratuit et anonyme**, peut vous être proposé : contactez le FASTT au **01 71 255 830** (appel non surtaxé).

### EN CAS DE DANGER, EXERCEZ VOS DROITS D'ALERTE ET DE RETRAIT

Lorsqu'une situation présente un **danger grave et imminent pour votre vie ou votre santé**, vous pouvez, arrêter votre travail et quitter votre poste pour vous mettre en sécurité.

Votre employeur et votre agence Manpower doivent alors être alertés du danger.

Ces droits sont reconnus à tout salarié, quel que soit son contrat de travail, et son usage ne peut être passible de sanction.



**Pour en savoir plus**

- ▶ Formez-vous aux bons réflexes sécurité sur Manpower Training
- ▶ Attention aux fortes chaleurs
- ▶ **Les risques routiers**
- ▶ **Les risques liés aux addictions**
- ▶ **Les risques psychosociaux**
- ▶ Manpower s'engage pour votre mobilité
- ▶ Carte Ticket Restaurant®
- ▶ Les 72h de la Banque-Assurance
- ▶ Restons connectés



**Suivez nos conseils pour anticiper les risques**



Manpower®

## MANPOWER S'ENGAGE POUR VOTRE MOBILITÉ !



Facilitez vos trajets quotidiens avec notre partenaire BlaBlaCar Daily.

Avec déjà plus de 2,5 millions d'utilisateurs partout en France, il y a toujours un covoitureur pour partager votre trajet domicile-travail. BlaBlaCar Daily est disponible via l'appli Mon Manpower, téléchargez-la vite !



 **En savoir +**

## NOUVEAU : PASSEZ À LA CARTE TICKET RESTAURANT® !



**Vous travaillez pour un client Manpower qui vous donne droit à des titres restaurant papier ?** Commandez vite votre carte auprès de votre agence pour la recevoir à votre domicile et bénéficier de tous ses avantages.

**+ pratique, + sécurisée, + responsable**

La carte Ticket Restaurant® est valable dans plus de 220 000 restaurants, traiteurs, boulangeries, grandes et moyennes surfaces et sur plus de 30 plateformes de livraison.

 **Commandez vite votre carte auprès de votre agence et participez au tirage au sort pour tenter de gagner 50€ de chèques cadeaux**

## 21 - 23 JUIN 2022 : LES 72H DE LA BANQUE-ASSURANCE



**Conseils, offres d'emploi, tendances du marché...** Les 72h de la Banque-Assurance sont l'**occasion d'échanger, en agence, avec nos experts du secteur** et de découvrir de nouvelles opportunités.

**Au programme :**

- Rencontrer un consultant spécialisé.
- Recevoir des conseils personnalisés pour enrichir votre CV : parcours, projet...
- Découvrir le programme MyPath®.

 **Consultez nos offres Banque-Assurance**



- ▶ Formez-vous aux bons réflexes sécurité sur Manpower Training
- ▶ Attention aux fortes chaleurs
- ▶ Les risques routiers
- ▶ Les risques liés aux addictions
- ▶ Les risques psychosociaux
- ▶ **Manpower s'engage pour votre mobilité**
- ▶ **Carte Ticket Restaurant®**
- ▶ **Les 72h de la Banque-Assurance**
- ▶ Restons connectés

  
**Suivez nos conseils pour anticiper les risques**

  
**Manpower®**



Vivez une expérience inédite avec l'**appli Mon Manpower**

Téléchargez-la vite

 **Appli Mon Manpower**

**MyPath®**

**JE PEUX COMPTER SUR MON AGENT** pour promouvoir mon profil auprès des entreprises

 **Découvrez notre démarche Agents des talents / MyPath**

**Des acts, des jeux concours... Suivez-nous sur Instagram**

 **@manpowerfrance**

**Découvrez tous vos avantages et services exclusifs, accessibles dès votre 1<sup>ère</sup> heure de mission.**

 **Vos avantages**

- SANTÉ
- VIE PRATIQUE
- LOGEMENT
- FORMATION

**entre nous**

 **Retrouvez les précédentes éditions sur Manpower.fr**

 **HOTLINE INTÉRIMAIRES 7J/7 - 24H/24**

**0 809 400 166** Service gratuit + prix appel

Déposez votre demande d'attestation, de duplicata ou toutes autres questions sur notre répondeur, votre Hotline vous recontacte dans un délai maximum de 24h (sur les jours ouvrés).

**Pour un traitement plus rapide et plus efficace, n'oubliez pas de communiquer vos coordonnées** (nom, prénom, date de naissance ou n° d'intérimaire) et surtout le motif de votre appel avec la ou les périodes concernées.

Depuis un mobile (coût forfait) ou un poste fixe (prix d'une communication locale)

CHAQUE JOUR // FAISONS GRANDIR LA CONFIANCE

Coordonnées des principaux organismes et institutions FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire) : [www.fastt.org](http://www.fastt.org) • AKTO - [www.akto.fr](http://www.akto.fr) • Prévoyance : [www.intermairprevoyance.fr](http://www.intermairprevoyance.fr) - Tél. : 0 974 507 507 • CSEC Manpower - Tél. : 01 77 61 21 30 - [www.csecmanpower.com](http://www.csecmanpower.com) • CSE CENTRE-EST - Tél. : 04 78 89 22 36 - [contact@csecentrestmanpower.com](mailto:contact@csecentrestmanpower.com) • CSE NORD - Tél. : 03 20 52 09 73 - [csemanpowernord@orange.fr](mailto:csemanpowernord@orange.fr) • CSE ILE-DE-FRANCE - Tél. : 01 53 25 06 50 - [infocse@manpoweridf.fr](mailto:infocse@manpoweridf.fr) • CSE OUEST - Tél. : 02 51 83 70 71 - [info@cse-ouest-manpower.com](mailto:info@cse-ouest-manpower.com) • CSE SUD - Tél. : 05 61 49 30 00 - [contact@csesudmanpower.com](mailto:contact@csesudmanpower.com) • CSE SIÈGE - [cse.siegemanpower.fr](mailto:cse.siegemanpower.fr). La liste des Délégués Syndicaux Centraux et des DS est disponible sur le site informations Sociales.

- ▶ Formez-vous aux bons réflexes sécurité sur Manpower Training
- ▶ Attention aux fortes chaleurs
- ▶ Les risques routiers
- ▶ Les risques liés aux addictions
- ▶ Les risques psychosociaux
- ▶ Manpower s'engage pour votre mobilité
- ▶ Carte Ticket Restaurant®
- ▶ Les 72h de la Banque-Assurance
- ▶ Restons connectés

 **Suivez nos conseils pour anticiper les risques**



**Manpower®**